



HAL
open science

Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem. Epigraphie et mentalités

Robert Favreau

► **To cite this version:**

Robert Favreau. Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem. Epigraphie et mentalités. Rita Lejeune et Joseph Deckers. Clio et son regard : mélanges d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie offerts à Jacques Stiennon à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'enseignement à l'Université de Liège, P. Mardaga, pp.235-244, 1982. halshs-03252219

HAL Id: halshs-03252219

<https://shs.hal.science/halshs-03252219>

Submitted on 7 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo

et patriae liberationem.

Epigraphie et mentalités.

Robert FAVREAU

L'inscription « *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem* » est, à partir du XIII^e siècle, un des textes les plus fréquents dans l'épigraphie campanaire, et ce jusqu'au XVIII^e siècle. Certes on peut la trouver en dehors des cloches et clochers, ainsi à la voussure extérieure du portail de la cathédrale d'Esztergom ou Gran en Hongrie¹, à l'extérieur de la lanterne du dôme du baptistère de Florence², à la base d'une statue de sainte Agathe à Catane au XIV^e siècle³. Mais à côté de ces quelques cas isolés, on peut citer des dizaines d'exemples pris dans les inscriptions campanaires, et il a semblé intéressant de rechercher pourquoi et comment ce texte a été ainsi privilégié dans les ateliers de fondeurs de cloches au Moyen Âge et à l'époque moderne.

Il faut d'abord évoquer l'apport de la liturgie, la cloche ayant pour fonction première d'appeler les moines à l'office, les fidèles au rassemblement à l'église pour les fêtes, les obsèques, ou simplement d'inviter à la prière, lorsque, par exemple, à partir du XI^e siècle, on commencera à sonner la cloche chaque soir pour la récitation d'un *Ave Maria*, ou lorsque, en 1096, le pape ordonnera une sonnerie le matin et le soir pour une prière universelle à l'intention des croisés⁴. Partie intégrante de la liturgie, la cloche sera tôt installée avec un rituel de bénédiction qui remonterait au VII^e siècle. Ce fut en vain qu'un capitulaire de 789 prescrivit de ne plus « baptiser » les cloches⁵, car ce rituel était en effet très proche de celui du baptême: eau bénite, linge pour l'essuyer, attribution d'un nom parrains, sel, huile sainte, chrême. Le cérémonial rapporté par dom Martène est d'ailleurs intitulé : *de benedictione seu baptismo signorum*⁶. Le *Pontifical* de Guillaume Durand nous en fournit un état détaillé, bien établi de son temps⁷. L'évêque, ou à défaut le prêtre, récitait six psaumes, puis bénissait l'eau, et ajoutait une oraison particulière : « ... *ut cum hoc vasculum, ad invitandos filios ecclesie, preparatum, in ea fuerit tinctum, ubicumque postmodum sonuerit ejus tintus, procul recedat virtus insidiantium, umbra fantasmatum, incurio turbinum, percussio fulminum, lesio tonitruorum, calamitas tempestatum, omnisque spiritus procellarum* ». Le célébrant versait ensuite du sel dans l'eau, avec une nouvelle oraison, et lavait totalement la cloche avec l'eau bénite, pendant qu'étaient récités sept psaumes. Il traçait alors sur la cloche la croix avec de l'huile sainte, et disait une oraison. Ceci fait, il essuyait la cloche avec un linge propre, en disant l'antienne : « *Vox Domini super aquas multas, Vox Domini in virtute* », et jusqu'à

¹ Isa RAGUSA, *Porta patet vitae sponsus intro venite, and the Inscriptions of the Lost Portal of the Cathedral of Esztergom*, dans *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 43, 1980, p. 347, 349.

² *Ibid.*, p. 349, n° 8, mais l'inscription est probablement des périodes de réfections du début du XIII^e ou du début du XIV^e s., et non du milieu du XI^e s. comme l'indique l'auteur cité en note par I. Ragusa.

³ X. BARBIER DE MONTAULT, *L'œuvre de Limoges à Catane (Sicile)*, dans *Bull. Soc. scient. hist. et archéol. Corrèze*, XV, 1893, p. 477-491.

⁴ Ch. ROHAULT DE FLEURY, *La messe. Étude archéologique sur ses monuments*, t. VI, Paris, 1888, p. 156.

⁵ *Capitularia regum Francorum*, éd. Alfr. BORETIUS, Hanovre, 1883, p. 64, § 34 (*M.G.H., Legum sectio II*) : « *Ut cloccas non baptizent, nec cartas per perticas appendant propter grandinem* ».

⁶ Dom Edm. MARTENE, *De antiquis ecclesiae ritibus libri*, Anvers, 2^e éd., t. II, 1736, c. 828-831.

⁷ *Le pontifical romain au Moyen Âge. Tome III. Le pontifical de Guillaume Durand*, éd. Michel ANDRIEU, Cité du Vatican, 1940, p. 533-536 (Studi e Testi, 88).

la fin du psaume. Il traçait à l'extérieur sept croix avec l'huile sainte, à l'intérieur quatre croix avec le chrême, en prononçant à chaque croix : « *Consecratur et sanctificetur signum istud, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, in honore sancti talis. Pax tibi* ». L'oraison qui suivait demandait à Dieu « *ut ante sonitum ejus (tintinnabuli) effugiant ignita jacula inimici, percussio fulminum, impetus lapidum, lesio tempestatum ..., ut quicumque ad sonitum ejus convenerint, ab omnibus inimici temptationibus liberentur in corpore et a pravis cogitationibus mundentur in mente* ». Puis le célébrant encensait la cloche, chantait une antienne, récitait le psaume « *Viderunt te aque, Deus, viderunt te aque multe, et timuerunt* » (Ps. LXXVII, 17), et une dernière oraison, lisait un passage de l'évangile selon saint Luc (X, 38), et terminait par un signe de croix sur la cloche.

Les plus anciennes inscriptions campanaires rappellent le nom du donateur, le patronage donné à la cloche, le nom de l'artisan, ainsi à Lobbes, au début du IX^e et à la fin du X^e siècle⁸, à Cordoue en 925⁹, à León en 1086¹⁰. Plus intéressantes pour notre propos sont la cloche de l'abbaye Saint-Florent de Saumur vers 1025¹¹, une cloche de Vérone de 1081¹², une troisième de Saint-Martial de Limoges à la fin du XII^e siècle¹³, qui portaient ou qu'on appelait : *Vox Domini*. Elles témoignent de ces liens étroits que l'on constate si fréquemment entre épigraphie et liturgie. Il faut en même temps considérer que l'inscription est le plus ordinairement un texte concis par nécessité, et qu'elle doit donc être étudiée non seulement en ce qu'elle dit, mais en ce qu'elle suggère, en ce qu'elle pouvait évoquer pour ceux qui la lisaient à l'époque considérée. Certaines inscriptions ne s'expliquent en fait que par le « contexte », et il est de bonne méthode, lorsqu'on a affaire à une citation biblique, de reprendre le texte inspiré aussi bien en ce qui précède qu'en ce qui suit le passage retenu par l'épigraphiste. L'antienne *Vox Domini* Ps. XXIX, 3, que nous avons vue employée au centre du rituel de bénédiction de la cloche, n'a pas seulement été retenue dans des inscriptions campanaires pour rappeler que c'était la Voix du Seigneur qui, par l'intermédiaire de la cloche, appelait à la prière. Elle fait partie d'une hymne au Seigneur de l'orage où il est question de tonnerre (*intonuit*), de tempête (*confrigentis cedros*), de feu (*flammam ignis*), de déluge (*aquas multas, diluvium*). Par là elle devait synthétiser, notamment pour des clercs formés à la récitation quotidienne des psaumes, ce que développaient les oraisons du rituel de bénédiction : la cloche, non seulement invite les fidèles à l'église, mais encore écarte fantômes, grêles, éclairs, tempêtes et autres dangers, en même temps que l'esprit (*mente*) est purifié de mauvaises pensées. Les liturgistes n'ont cessé d'amplifier leur interprétation symbolique de la cloche, sans pour autant aller aussi loin que le rituel de la bénédiction. Pour Amalaire, la coupe de métal signifie la bouche des prédicateurs, le battant leur langue, la corde la mesure de notre vie¹⁴. Pour Jean d'Avranches, la cloche représente la bouche des prédicateurs, le battant la langue du docteur, le lien qui tient la cloche la modération de la prédication, le bois auquel est fixée la cloche le mystère de la croix, l'instrument qui sert à la fixation des oracles des prophètes, tandis que la corde selon sa partie et sa position renvoie au docteur, aux vertus et aux vices¹⁵. Rupert de Deutz rapproche lui aussi cloche et prédication ainsi que dureté du métal et force de l'esprit (*fortitudine mentis*)¹⁶. Jean Beleth insistera sur l'esprit (*mente, mentem*) qui doit animer le prédicateur, faute de quoi sa prédication serait tout aussi inutile qu'une cloche sans battant¹⁷, allusion probable à Paul (I Cor., XIII, 1) : « Si je n'ai la charité, je ne suis qu'un airain qui sonne ».

Pour aboutir à l'explication de l'inscription qui fait l'objet de cette note, il faut faire intervenir un deuxième volet, celui de l'hagiographie. Le culte d'Agathe peut se suivre avec certitude à partir du début du VI^e siècle, époque à laquelle le pape Symmaque place sous le patronage de la sainte une église à Rome sur la voie Aurélienne. Un siècle plus tard Grégoire le Grand consacre à Agathe l'ancienne église des ariens à Rome. La vie de la sainte est écrite par Siméon Métaphraste et par Méthode, archevêque de Constantinople († 847). La jeune fille aurait été martyrisée au milieu du III^e siècle, lors de la persécution de Dèce, à Catane en Sicile. Des anges auraient déposé à la tête de son tombeau une tablette de marbre sur laquelle était inscrit : « *Mens sancta, spontaneus honor Dei, et patriae liberatio* » (Siméon Métaphraste), « *Mens sancta spontanea, honor Deo et patriae liberatio* » (Méthode). Peu après le martyre, une éruption de l'Etna aurait menacé la ville de Catane, et aurait été arrêtée par le voile qui couvrait

⁸ *Folcuini gesta abbatum Lobbiensium*, éd. G.H. PERTZ, *M.G.H.*, SS, IV, 1841, p. 60, 71.

⁹ *Inscriptiones Hispaniae christianae*, éd. E. HÜBNER, Berlin, 1, 1871, n° 221, p. 73.

¹⁰ *Catalogo monumental de Espana. Provincia de León*, éd. Manuel GOMEZ-MORENO, Madrid, 1925, p. 208.

¹¹ *Veterum scriptorum et monumentorum ... amplissima collectio*, éd. Edm. MARTENE et Ursin DURAND, Paris, t. V, 1729, c. 1116.

¹² J.D. BLAVIGNAC, *La cloche. Études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents Âges*, Paris, 1877, p. 374.

¹³ *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, éd. DUPLES-AGIER, Paris 1874, p. 284.

¹⁴ *De ecclesiasticis officiis libri quatuor, liber III, cap. 1*, dans *P.L.*, CV, 1102-1103.

¹⁵ *Expositio divinatorum officiorum, P.L.*, CXLVII, 199.

¹⁶ *De divinis officiis, liber I, cap. XVI, de campanis*, dans *P.L.*, CLXX, 19.

¹⁷ *Rationale divinatorum officiorum*, dans *P.L.*, CCII, 36.

le tombeau d'Agathe¹⁸. Dès le X^e siècle au plus tard un office propre est assigné à la jeune sainte. A partir de la fin du X^e ou du début du XI^e siècle, on trouve dans cet office l'antienne : « *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem* »¹⁹, tandis que dans les hymnes consacrées à Agathe on retrouve partie de l'inscription angélique : « *honorem Deo, mentem sanctam et spontaneam* », et mention de l'arrêt du feu par le voile du tombeau²⁰. *La légende dorée* de Jacques de Voragine²¹ et le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais²² contribueront au XIII^e siècle à répandre l'histoire de la jeune martyre. Le culte d'Agathe prend d'ailleurs seulement aux XII^e-XIII^e siècles toute son ampleur, à la suite du transfert à Catane, en 1126, des reliques de la sainte qui se trouvaient alors à Constantinople. L'église Sainte-Agathe à Crémone était un autre siège important de la dévotion à la jeune sicilienne, car on y conservait un omoplate de la sainte et la table angélique sur laquelle se trouvait l'inscription rapportée ci-dessus, et c'est dans la somme liturgique de Sicard, évêque de Crémone à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle, que l'on trouve la première mention de procession autour des bourgs ou quartiers (*circa vicos*) avec une table contenant l'image de la sainte et le texte angélique²³, pratique que l'on trouve enregistrée à peu près dans les mêmes termes dans l'œuvre très répandue de Guillaume Durand²⁴, et que l'on connaît bien en particulier pour Catane. Du milieu du XIII^e siècle date encore un sermon, attribué à Eudes de Châteauroux, cardinal-évêque de Tusculum (1254- 1269), entièrement consacré à sainte Agathe et à son inscription qui est glosée mot à mot, à grand renfort de citations de l'Écriture, la dernière expression, *patriae liberationem*, étant présentée comme une invitation à invoquer Agathe contre les deux torrents de feu que sont la luxure et la cupidité²⁵.

Après la liturgie et l'hagiographie, il faut encore invoquer le contexte historique général. De la fin du X^e au XIII^e siècle, l'Occident connaît un large essor démographique et économique. Des églises paroissiales, des abbayes, des prieurés, des aumôneries, se fondent partout. Le réseau des paroisses rurales est alors établi pour des siècles, de très nombreuses villes naissent, et partout la cloche annonce la prière des moines et scande le temps des campagnes, invite les fidèles aux fêtes liturgiques, fait part des obsèques, mais encore est utilisée pour tous les événements et rassemblements²⁶ des communautés, en particulier lorsque quelque danger menace, bandes armées, incendies, etc. Dans les villes, les beffrois²⁷ auront la même fonction d'avertissement et de rassemblement. Et comme dans le même temps sainte Agathe est de plus en plus invoquée comme protectrice contre tout ce qui brûle, incendies, foudre, feu du Purgatoire, à l'image de Florence où le voile de la sainte, conservé au trésor de la cathédrale, est porté en procession lorsqu'il y a des incendies, le rapprochement se fait entre le culte de la sainte et l'emploi des cloches, et l'on inscrit sur celles-ci la formule protectrice que les anges avaient placée près du corps de la jeune martyre. La liturgie de la bénédiction des cloches invitait à ce rapprochement avec le culte d'une sainte protectrice contre le feu et les tempêtes, et il se peut que l'insistance sur le terme *mens*, tant dans les oraisons de cette liturgie que chez les liturgistes du XII^e siècle, ait facilité le glissement d'un texte commençant par *mentem* vers l'épigraphe campanaire.

La première mention datée de ce texte sur une cloche semble se situer à Saint-Jean-l'Évangéliste de Ravenne en 1208²⁸. On le trouve aussi sur la plus ancienne cloche de la cathédrale d'Oviedo en 1219, et sur celle de San Juan de Cazannes, en 1267, également dans les Asturies²⁹, ce que justifie peut-être pour une part la présence de reliques d'Agathe à Saint-Vincent d'Oviedo, - depuis 1063 -, et à Palencia³⁰. Ces deux cloches asturiennes

¹⁸ AA SS, Février, I, p. 629-640.

¹⁹ *Corpus antiphonalium officii*. Vol. III. *Invitatoria et antiphonae*, éd. R.-J. HESBERT, Rome, 1968, n° 3746, p. 333 (*Rerum ecclesiasticarum documenta. Series Major. Fontes*, IX), d'après des antiphonaires de la fin X^e-début XI^e s. (*cursus monasticus*) ou début du XI^e s. (*cursus romanus*) jusqu'au XIII^e s. Même antienne dans l'*orazionale dell'arcidiacono Pacifico e il carpsum del cantore Stefano. Studi e testi sulla liturgia del duomo di Verona da IX all' XI sec.*, par G.G. MEERSSEMAN, E. ADDA, J. DESHUSSES, Fribourg, 1974, p. 219 (*Spicilegium Friburgense*, 21) vers 1080 ; *Der Rheinauer Liber ordinarius*, par Anton HANGGI, Fribourg, 1957, p. 87 (*Spicilegium Friburgense*, 1), début XII^e s. ; *Ordinaire de l'église de Vienne (XIII^e s.)*, éd. U. CHEYAUER, Paris, 1923, p. 93 (*Bibliothèque liturgique*, XVII) ; *The Ordinal of the Papal Court from Innocent III to Boniface VIII ...*, par Stephen J.P. VAN DIJK, Fribourg, 1975, p. 375 (*Spicilegium Friburgense*, 22) ; *L'Ordinaire de Sion ...*, par Fr. HUOT, Fribourg, 1973, p. 488, n° 679, et p. 570, n° 280 (*Spicilegium Friburgense*, 18), 2^e moitié XIII^e s. et 1375.

²⁰ *Analecta hymnica Medii Aevi*, éd. G.M. DREVES, III, 1888, p. 95, n° 64.

²¹ Trad. J.-B. M. ROZE, Paris, 1902, I, p. 290-297.

²² *Speculum historiale*, éd. 1624 (rééd. 1965), I, IX, c. 44, p. 427.

²³ *Mitræ sive de officiis ecclesiasticis summa, liber IX, cap. XV*, dans P.L., CCXIII. 411 : « *ideoque inolevit consuetudo circa vicos cum tabula ejus imaginem continente processionem fieri* ».

²⁴ *Rationale divinarum officiorum*, I, VII, Lyon, 1525, fol. 149.

²⁵ Cardinal Jean-Baptiste PITRA, *Analecta novissima. Spicilegii Solesmensis alrera continuatio*, t. II, *Tusculana*, Tusculum, 1888, p. 316-319, *Sermone XCII de sancta Agatha*. Ce sermon se trouve dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, lat. 15947, f. 117, 16471, f. 181, et 16507, f. 97 (d'après les *Initia* de B. HAUREAU).

²⁶ Cf. une cloche de 1278 à Lühnde : « *Signo dies festos, fleo defunctos, voco vivos* ». (K. HUBNER, *Die mittelalterlichen Glockenritzungen*, Berlin, 1968, p. 15).

²⁷ Cloche de beffroi à Tournai en 1187 (BARRAUD, *Les cloches*, dans *Annales archéologiques*, XVIII, 1858, p. 57).

²⁸ Ch. ROHAUT DE FLEURY, *La messe...*, Paris, VI, 1888, p. 160.

²⁹ Ciriaco Miguel VIGIL, *Asturias monumental, epigrafica y diplomatica datas para la historia de la provincia*, Oviedo, 1887, p. 45, n° 90 , pl. XLI, p. 603, n° Ub 22 , pl. Ub XI.

³⁰ AA SS, Février, I, p. 639.

combinent l'une et l'autre le texte d'Agathe et une autre formule des plus répandue tant sur les cloches que sur les monnaies, « *Christus vincit, Christus reinat, Christus imperat* »³¹, inspirée des laudes gallicanes³². En France, à Sidiailles, une cloche de 1235 ou 1239 porte l'inscription d'Agathe³³. A Rome, la formule se trouve à Sainte-Marie-Majeure en 1285 et 1291³⁴, à San Angelo in Pescheria en 1291³⁵, et au campanile de Sant'Agnese à une date non précisée, XII^e-XIII^e siècles, mais qui, d'après la forme des lettres pourrait reporter au tout début de l'emploi de l'expression dans l'épigraphie campanaire³⁶. Dès lors on peut citer de nombreux exemples de l'emploi sur les cloches du « *mentem sanctam* » jusqu'à la fin du Moyen Âge³⁷, et encore très fréquemment au XVI^e et même aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La formule est reprise presque constamment sous la même forme, à l'accusatif. Eudes de Châteauroux avait, au XIII^e, essayé de la rendre plus compréhensible en lui ajoutant un sujet et deux verbes : « *Haec habuit mentem sanctam, spontaneam. Dedit honorem Deo et patriae liberationem* ». Une adjonction de cet ordre est exceptionnelle, ainsi à l'ancienne cathédrale Saint-Pierre de Genève en 1481 : « *Mentem sanam spontaneam habeo, honorem Dei et patriae liberationem invoco* »³⁸, et plus encore une adaptation, comme on le voit à Milan en 1798 : « *Mentem sanam, oblationem spontaneam Deo, patriae incolumitatem* »³⁹. Mais en revanche fréquentes sont les incorrections qui montrent que le sens n'est plus compris : « *mentem santam et pontaneam* »⁴⁰, « *meniem sanctam spontanen, honoren Dei* »⁴¹, etc. Certes l'Eglise rappellera que cette protection contre l'orage est d'abord due aux vertus de la prière. Une inscription campanaire du XVI^e siècle à Einsiedeln le note expressément, en citant sainte Agathe : « *† Per signum crucis † ab inimicis nostris libera nos, Deus noster. Mentem sanctam spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem. A domo tua, quaesumus, Domine, spiritales nequitiae repellantur, et aerorum discedat malignitas et tempestatum virtute et meritis s. Agathae. Primo fusa anno MDLVII, et renovata anno MDCXXXVII* »⁴², et un auteur du temps reprend la même pensée, tout en reconnaissant du même coup les déviations : « Nous usons encore des cloches pour divertir les orages, les gresles, et autres malignitez de l'air, ce qui réussit assez ordinairement, non pas à cause du bruit qu'elles font, comme plusieurs pensent, estimant que la force de ce son repousse les nuées et dissipe leur épaisseur, à quoi il y a fort peu d'apparence, mais, pour parler en vrais chrétiens, c'est la vertu divine de leur consécration et des prières que l'Eglise fait en les bénissant... On dit bien plus. C'est que mesme les esprits malins redoutent le son des cloches et ne les peuvent souffrir »⁴³.

Dès le Moyen Âge nombreuses sont les prières qui existent pour conjurer la tempête. On y trouve la formule « *mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patrie liberacionem* », associée à d'autres qui ont été elles aussi souvent reproduites sur les cloches : « *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* » - dès 1202 sur une cloche de Fontenailles au Musée de Bayeux⁴⁴ -, « *Deus homo factus est* », « *Te Deum laudamus* », « *Christus*

³¹ La cloche d'Oviedo fait même précéder cette formule de « *Christus tonat, Christus sonat* ».

³² Ernst H. KANTOROWICZ, *Laudes regiae. A Study in Liturgical Acclamations and Mediaeval Ruler Worship*, Berkeley et Los Angeles, 2^e éd., 1958 (*University of California Publications in History*, 33).

³³ Fr. DESHOULIERES, *Cher*, Paris, 1932, p. 249 (Les églises de France).

³⁴ J.D. BLAVIGNAC, *La cloche*, p. 451.

³⁵ Mariano ARMELLINI, *Le chiese di Roma dal secolo IV al XIX*. Rome, nouv. éd. C. CECHELLI, Rome, 1942, p. 688-690 (1^e éd., p. 561).

³⁶ Amato Pietro FRUTAZ, *Il complesso monumentale di Sant'Agnese*, 3^e éd., Vatican, 1976, p. 88 et 180, note 129, fig. 44.

³⁷ Pour le XIV^e s. Chéniers, Montgaillard-Lauragais, Saint-Aventin, Libourne, Clayra, Coustouges, pour le XV^e s. Souvigny, Bourg-Saint-Andéol, Saint-Papoul, Tarascon, la Génétouse, Villars-les-Bois, Saint-Seine-l'Abbaye, Moutier-d'Ahun, Sarlat, Montpellier, Cessieu, Quincieu, Voiron, Villalonga-dels-Monts, Perpignan, Saint-Jean-Pla-de-Cors, Gigny, Roanne, le Puy, Besse-en-Chandesse, Argelès, Rontalon, Morigny, La-crouzette (liste de J. BERTHELE, dans *Enquêtes campanaires*. Montpellier. 1903. p. 329-330, et dépouillement bibliographique du Corpus des inscriptions de la France médiévale à Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale). Pour l'étranger, même formule à Liège, Genève, Rome, Kenilworth. etc. Cet état pourrait aisément être allongé.

³⁸ Camille MARTIN, *Saint-Pierre ancienne cathédrale de Genève*. s.d., p. 189-190.

³⁹ Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano dal secolo VIII ai giorni nostri*, Milan, IX, 1892, p. 96, n° 121.

⁴⁰ A Montgaillard-Lauragais (Paul BARRAU DE LORDE, *Epigraphie et iconographie campanaire en région pyrénéenne*, dans *Revue de Comminges*. t. LXIX. 1956. p. 117).

⁴¹ A Souvigny (Allier) en 1403.

⁴² J.D. BLAVIGNAC, *La cloche ...*, p. 229.

⁴³ Gilbert GRIMAUD, *La liturgie sacrée ...*, Paris, III, 1686. p. 317-318.

⁴⁴ Ch. ROHAULT DE FLEURY, *La messe ...*, VI, p. 160, pl. D. Le texte est aussi sur une cloche de 1249 au musée du Bargello à Florence, en 1253 sur une cloche de Saint-Michel près de Pise, etc.

nos ab omni malo defendat »⁴⁵. On bénit des objets pour s'assurer la protection de sainte Agathe : en Allemagne ce sont des billets, bénis le jour de la fête de la sainte le 5 février, que l'on conserve comme protection contre le feu, en France c'est la pratique de la bénédiction, le même jour, de pain, de vin, d'eau, de fruits, de cierges contre le danger de feu⁴⁶. Encore en 1907 il est rappelé que la cloche était considérée comme un moyen de prévenir tout mal, d'éloigner les démons, et en particulier de défendre la paroisse contre la foudre et la grêle ; aussi la sonnerie des cloches à l'approche des orages et même pendant les orages était « une habitude on peut dire universelle »⁴⁷. Et même de nos jours nous avons pu constater personnellement, dans un village du Sud de la France conservant précisément une cloche médiévale avec une inscription de ce type, que le souvenir de cette pratique était encore très présent dans les esprits.

Ainsi l'association, très ancienne, cloche-protection contre les dangers spirituels et matériels, et en particulier l'incendie, s'est-elle reflétée dans les premiers usages liturgiques de la bénédiction des cloches. Elle a trouvé sa conjonction avec l'évolution du culte de sainte Agathe, celle-ci étant devenue, par la vertu de l'inscription angélique déposée près de son tombeau, la protectrice attitrée contre l'incendie. A partir du XIII^e siècle au plus tard, le texte d'Agathe est reproduit systématiquement par les ateliers de fondeurs de cloches - ces derniers adoptant d'ailleurs Agathe comme patronne -, et cet emploi de la formule devient presque totalement réservé à l'épigraphie campanaire. On est dès lors à la frontière difficilement discernable entre piété populaire et pratique superstitieuse, selon une évolution que l'on constate de façon très comparable, et également à partir du XIII^e siècle, dans le culte de saint Christophe, protecteur contre la mort subite⁴⁸.

L'épigraphie peut se prêter assez aisément à ce genre d'évolution, car elle suppose des formules très ramassées, dont le sens risque fort d'être progressivement perdu. La formule « *Gaspar fert mirram + thus Melchior + Balthasar aurum + Christus vincit + Christus regnat + Christus imperat + Christe libera famulum N + ab omni malo et periculo* » passait pour une formule incantatoire que l'archange Gabriel aurait apporté de Constantinople et transmise à Charlemagne, et qui protégeait celui qui la portait de la mort violente et de la mort accidentelle⁴⁹. Un verset de saint Luc (IV, 30), « *Jesus autem transiens par medium illorum ibat* », fréquent également sur les cloches, était, au dire d'Albert le Grand, écrit comme un talisman d'invisibilité⁵⁰ ; il protégeait dans les voyages, rendait insensible à la torture, et, joint à « *Homo factus est* », réduisait l'ennemi à l'impuissance. On ajoutait aussi « *Et Verbum caro factum est* » au verset de Luc, formule qui en elle-même avait une puissance prophylactique⁵¹. *L'Ave Maria*, fréquent comme les textes ci-dessus dans l'épigraphie campanaire, était aussi employé au Moyen Âge comme une incantation⁵². Mais l'objet de cette note n'était pas d'étudier les superstitions. Il était de montrer l'origine et l'évolution d'une formule épigraphique, sa spécialisation, et à terme l'oubli probablement commun de son sens profond initial. Car qui donc, à la fin du Moyen Âge, lorsqu'il sonne ou entend cette cloche lors d'un orage ou à l'occasion d'un quelconque danger, pense à la jeune martyre du III^e siècle et à son intercession pour protéger sa ville natale de Catane contre une éruption de l'Etna ?

⁴⁵ Adolph FRANZ, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Graz, II, 960, p. 74-104, *Wettersegenformeln*. Les associations de ces formules sont fréquentes sur les cloches. Une « oraison miraculeuse quand il tonne », à dire trois fois avec trois signes de croix aux endroits marqués, en reprend toute une série sur un émail de Limoges du XVII^e s. (X. BARBIER DE MONTAULT, *Traité d'iconographie chrétienne*, Paris, nouv. éd., t. II, 1900, p. 174).

⁴⁶ Ad. FRANZ, *op. cit.*, I, p. 272.

⁴⁷ H. BRUGIERE et J. BERTHELE, *Exploration campanaire du Périgord*, Périgueux, 1907, p. 73.

⁴⁸ Robert FAVREAU, *L'inscription de saint Christophe à Pernes-les-Fontaines. Un apport à l'histoire du sentiment religieux*, dans *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scient.*, n.s., 12-13, années 1976-1977, p. 33-39.

⁴⁹ E.H. KANTOROWICZ, *Laudes regiae* ..., p. 2-3.

⁵⁰ J. D. BLAVIGNAC, *La cloche* ..., p. 382.

⁵¹ Edmond Le Blant, *D'un verset de saint Luc inscrit sur quelques anciennes cloches d'églises*, dans *Bulletin monumental*, t. LIX, 1894, p. 244-251.

⁵² A.A. BARS, *St.Zacharias the Prophet and Martyr. A Study in Charms and Incantations*, dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*. XI, 1948, p. 45, n. 1.